

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 18 NOVEMBRE 2019 - N° 1177 - 3,50 €

Notre journal

Royaliste s'habille de neuf. Après tant d'années de bons et loyaux services, notre maquette avait besoin d'être sérieusement renouvelée. Voilà, c'est fait !

Que nos lecteurs se rassurent ! Ils retrouveront dans ce numéro les signatures auxquelles ils sont attachés : l'éditorial de Bertrand Renouvin, la vie des idées de Gérard Leclerc, la chronique internationale d'Yves La Marck.

Ils y trouveront aussi un journal plus complet, alternant les analyses de fond, les articles ciblés, les brèves. Des rubriques permanentes permettront, d'un numéro à l'autre, de suivre les faits en continu. Les entretiens, les enquêtes, les synthèses se succéderont plus régulièrement dans nos pages centrales. Nous accorderons davantage de place au mouvement royaliste, aux idées, aux acteurs, aux événements, à l'actualité des monarchies étrangères.

Une petite touche plus symbolique. La devise qui orne désormais notre titre – Pour la Nation, la Loi et le Roi – renvoie à la première constitution écrite de la France, voulue par Louis XVI en 1791. Elle résume heureusement notre projet : une monarchie nationale, populaire, soucieuse d'unité et de justice, respectueuse des libertés publiques.

Cette maquette renouvelée marque une étape. Notre équipe de rédaction s'est élargie, le nombre de nos abonnés progresse, le soutien de nos souscripteurs aussi. Nous mettrons en place au premier trimestre 2020 un site internet flamboyant neuf pour le journal. N'hésitez pas à nous écrire pour faire part de vos suggestions. Et maintenant, en route ! ■



Le roi d'Espagne, Philippe VI et le Premier ministre, Pedro Sanchez.

À quoi servent les rois ?

Où l'on voit, à travers l'exemple de trois souverains européens, que la monarchie assure l'unité du pays par delà les changements de gouvernement.

Les monarques constitutionnels ne servent à rien ! Tel est le lieu commun sans cesse répété, qui correspond à ce que l'on voit d'ordinaire : des personnages qui passent leur temps dans les cérémonies officielles et qui tiennent des propos convenus.

Il faut cependant se méfier des apparences. Chez nos voi-

sins européens, les rois et les reines sont manifestement populaires. Cela signifie que les peuples apprécient les fonctions qu'ils remplissent.

Dans l'article qu'il consacre à trois pays, la Belgique, l'Espagne et la Grande-Bretagne, l'historien Christophe Barret montre que la monarchie royale assure, en la personne

du roi ou de la reine, l'unité du pays par-delà les changements de gouvernement, les conflits sociaux et les crises.

La fonction symbolique assumée par les monarques s'accompagne d'un rôle politique aussi concret que discret : celui de médiateur lors des discussions relatives à la formation du gouvernement. **Page 2.**

Radioscopie du macronisme

Dans son livre, Jérôme Sainte-Marie explique l'affrontement entre bloc élitair et bloc populaire.

Au conflit entre la droite et la gauche, succède une nouvelle dynamique, souterraine depuis vingt ans et qui est devenue manifeste avec l'élection d'Emmanuel Macron. Le vainqueur de 2017 n'est pas un homme seul mais le représentant d'une élite des affaires et du pouvoir qui entend régenter le pays au mieux de ses intérêts. Au bloc

élitair incarné par un Jupiter aujourd'hui empêtré, s'oppose au bloc populaire représenté par la seule Marine Le Pen depuis que Jean-Luc Mélenchon s'est effondré sous le poids de ses erreurs et de ses fautes. Dès lors, la victoire de la présidente du RN n'est plus vraiment impossible. **La chronique de Gérard Leclerc en page 9.**

Dans ce numéro :

Page 3 :
Pauvreté et exclusion sociale

Page 4 :
Désastre dans les lycées

Page 5 :
La seconde mort de Pinochet

Page 10 :
La participation en débat

Page 12 : Éditorial
Logiques violentes



À quoi servent les rois ?

Au Royaume-Uni, en Belgique comme en Espagne, l'actualité politique des derniers mois met le focus sur la figure du monarque constitutionnel. Ne tournons pas la tête !

They misled the Queen ! » (« Ils ont trompé la reine ! »). Que n'a-t-on pas entendu, dans la foule des pro-Union européenne réunis devant le Parlement de Westminster, au lendemain de la réprobation par la plus haute cour de justice civile écossaise de l'initiative de Boris Johnson et de son gouvernement de forcer une prolongation de la traditionnelle période de vacance des députés des Communes et des Lords ? Et, hors des frontières du Royaume-Uni, chacun y est allé de son commentaire sur les pouvoirs réels de Sa Gracieuse Majesté. Elizabeth II n'est, en fin de compte, pas sortie de sa neutralité effective. La justice, du reste, ne lui reprochera rien, elle qui a finalement paraphé un décret à la légalité remise en cause. L'interprétation d'une constitution coutumière n'est pas toujours aisée. Elle montre en tous cas, que le pouvoir de souverain constitutionnel n'est pas aussi figé qu'il n'y paraît.

En Belgique et en Espagne, on l'on dispose de constitutions écrites, on questionne également la figure du monarque constitutionnel. Constitutionnalistes, historiens et commentateurs insistent sur la nécessité de préserver la

neutralité effective du chef de l'État. « Le roi ne peut pas tous les jours faire la une des journaux », déclarait récemment un professeur de droit au journal espagnol *El Mundo*. N'empêche, en même temps, l'ancien Premier ministre socialiste Felipe González se demandait, lui, s'il ne fallait pas donner davantage de pouvoir au roi Philippe VI, dans le processus de désignation du Premier ministre, alors que son pays doit célébrer son quatrième rendez-vous électoral en quatre ans. Outre-Quévrain comme outre-Pyrénées, alors que la constitution de gouvernements de pleins exercices se fait attendre, on s'interroge sur

la manière de mener au mieux la médiation qui doit mener à la constitution d'une majorité parlementaire. On est loin d'un simple exercice de style.

Dans un dossier consacré aux monarchies d'Europe de la revue *Diplomatie*⁽¹⁾, Francis Delpérée, président de l'Académie internationale de droit constitutionnel, précise quelques points fondamentaux quant au rôle du roi dans le processus de désignation d'un chef du gouvernement. « En l'espèce, le roi ne décide de rien, même avec l'accord de ses ministres. Mais il intervient, parfois même il s'immisce, dans une procédure en cours. L'on est ici au cœur de la 'boîte noire'

exécutive. C'est-à-dire qu'il n'est pas toujours aisé de démêler la part exacte que le chef de l'État et d'autres acteurs ont pu prendre au cours d'un processus complexe de décision. Des influences subtiles et discrètes peuvent s'exercer à ce moment. » Le roi retrouve ici « une liberté de mouvement. Limité, sans doute, mais réelle ». En Belgique, l'action du roi peut s'appuyer sur l'action d'un « explorateur et celle d'un formateur ». Le roi de Belges a ainsi constaté en décembre 2018, le besoin d'une répétition électorale, finalement intervenue en mai 2019. En Espagne, en écho à la déclaration de Felipe González,

L'éducation des reines

En Belgique et en Espagne, les princesses Elisabeth et Léonor atteignent l'âge des premiers engagements officiels. C'est l'occasion pour leurs parents de rappeler les qualités qui doivent être celles des monarques constitutionnels. « L'ordre de Léopold que je vais te remettre dans un instant est un ordre national créé par notre ancêtre Léopold I^{er}. Il est aussi familial. Il symbolise tant la dignité de notre pays que celle de notre famille », a déclaré le roi Philippe au cours d'un discours prononcé le 25 octobre au palais

royal de Bruxelles devant un public de jeunes gens nés, comme la duchesse de Brabant, en 2001.

Le 18 octobre, à Oviedo, capitale de la Principauté des Asturies, la princesse héritière a fait son premier serment aux Espagnols : « Les Asturies sont aussi la terre de ma mère, la Reine. C'est, de plus, la terre qui donne son nom au titre qui est le mien comme héritière de la Couronne. Je le porte avec responsabilité. C'est un titre qui m'engage au don et au service de l'Espagne et de tous les Espagnols. »

L'image de la princesse aux côtés de son père, en pleine crise catalane, alors que tous les citoyens s'interrogent légitimement sur la continuité de l'État, a rassuré.

Son père, le roi Philippe VI lui a chaleureusement répondu : « Ton obligation de servir l'Espagne et les Espagnols doit être ta plus grande source de fierté et le plus grand honneur que tu puisses avoir. Ton devoir consistera à agir avec foi, courage et vaillance ; alors, tu progresseras en responsabilité, en bonté et en exemplarité. »

des voix s'élèvent pour demander que l'action de Philippe VI soit doublée par celle d'un médiateur à la mode belge. Quels que soient les mécanismes de la prise de décision, le roi, comme tout chef d'État, est seul pour ce travail de médiation. Dans une démocratie digne de ce nom, il ne peut pas toujours être en première ligne. Il ne peut pas même, indique Francis Delpérée, être un « redresseur des torts ». Avant de préciser, de manière décisive : « *Quoi qu'ils disent ou quoi qu'ils fassent, les rois sont dans le cap du pouvoir.* » C'est plus fondamentalement le rôle du roi comme garant de l'unité nationale et de la justice qui est souvent mis en exergue. Comme le rappelle le roi Philippe de Belgique : « *La Belgique est un pays qui trouve sa richesse et sa force dans sa diversité et dans son capital humain. La monarchie est une institution avant tout humaine. Elle est au service des gens, à commencer par les plus fragiles. Chaque Roi ou Reine, avec sa personnalité propre, est appelé à mettre en valeur et à stimuler le meilleur en chacun. C'est cela être le Roi des Belges.* »■

CHRISTOPHE BARRET.

(1) Revue *Diplomatie*, n°98, mai-juin 2019, « Monarchies d'Europe. Forcés ou faiblesses des démocraties » - www.arenion24.news

Pauvreté : détruire ce qui gêne

Édouard Philippe a confirmé fin octobre la fin de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES). Non pas parce que la pauvreté a disparu, mais parce que le plan de réforme de l'État prévoit la fin de toutes les agences publiques qui emploient moins de cent personnes !

On serait tenté de croire que la décision prise par le gouvernement de supprimer l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale est justifiée et qu'elle ne dissimule aucune arrière-pensée. Après tout, pourquoi ne pas se débarrasser de structures sans grande utilité ? Mais, tel n'est pas le cas de l'ONPES. Créé par la loi d'orientation du 29 juillet 1998 « relative à la lutte contre les exclusions » et composé de représentants des grandes administrations publiques, d'universitaires et de personnalités issues du monde associatif, l'Observatoire a permis depuis vingt ans d'éclairer le débat public sur la réalité de la pauvreté en publiant, en toute indépendance, de nombreuses études.

Ne serait-ce pas plutôt la nature de ces travaux qui poserait problème au gouvernement ? s'interrogent des économistes et sociologues dans une tribune



Le taux de pauvreté a augmenté de 7,3 % entre 2006 et 2016.

libre publiée par *Libération* le 21 octobre. Le dernier rapport de l'ONPES de mai dernier confirme que « le taux de pauvreté a augmenté de 7,3 % à 8 % entre 2006 et 2016, au seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian » ; cette pauvreté persistante touche plus de neuf millions de personnes et met en évidence la tartufferie de la théorie du ruissellement qui fonde les politiques publiques depuis la présidence Sarkozy.

En 2014, un autre rapport de l'ONPES montrait que le budget décent pour un couple avec deux enfants se situerait entre

3 284 et 3 515 euros selon qu'il habite ou non un logement social ; il serait compris entre 2 599 et 2 830 euros, pour une famille monoparentale et entre 1 569 et 1 816 euros pour un retraité. On est loin du montant déduit de la définition officielle du taux de pauvreté – 50 % du niveau de vie médian – soit 867 euros net par mois, ou du niveau du Smic, 1 171 euros. Ces budgets, dits de référence, sont « *construits à travers une démarche participative associant une trentaine de groupes de citoyens afin de définir le contenu du panier de biens et services nécessaires pour avoir, aujourd'hui en France, un niveau minimum de vie décente. Les paniers de biens et services ainsi définis s'appuient donc sur un consensus social argumenté et éclairé.* »

Au lieu de partir de ces données solides, le gouvernement préfère nommer un délégué interministériel à la lutte contre la pauvreté, lequel organise une pseudo consultation auprès de la société civile et du grand public, en connaissant déjà le résultat auquel il souhaite aboutir !

Tout cela démontre bien qu'il n'y a pas, de la part du gouvernement, de volonté politique d'en finir avec la pauvreté et l'exclusion sociale. ■

NICOLAS PALUMBO.

L'écho des blogs

■ **Capitalisme et baisse des taux.** - Sous le titre provocateur : « *L'autodestruction du capitalisme par la baisse des taux* », le site latribune.fr⁽¹⁾ publie une tribune très pertinente d'Olivier Passet, qui a été notamment chef du service économique et financier international du Commissariat Général du Plan (2000-2006). Il est actuellement directeur des synthèses économiques chez Xerfi.

Après avoir souligné l'aspect historiquement inédit de ce phénomène : « *Jamais les taux d'intérêt n'ont été aussi faibles dans le monde développé. La faiblesse des niveaux atteints par les taux longs sans risque (...) n'a pas de précédent depuis deux siècles (...)* Dès à présent les taux européens sont entrés en zone négative. Et les États-Unis s'en approchent », il en décrypte le sens : « *Des taux*

negatifs, c'est comme si tout d'un coup on inversait la polarité d'un circuit électrique. Et que la mécanique tournait en sens inverse. Cette mécanique, c'est tout le processus d'avance de fonds et d'accumulation qui sous-tend l'expansion du capitalisme. Les taux d'intérêt, c'est (...) la récompense de l'acte d'épargne, de notre renonciation à la myopie de la satisfaction immédiate. (...) Et les taux seront d'autant plus élevés que l'appétence pour le futur est forte, et que les dépenses d'avenir contiennent de fortes promesses de retour sur investissement. Inverser la polarité de ce processus, c'est comme si les marchés se projetaient d'emblée dans un monde de baisse des prix et de décroissance. »

Déplorant que « *dans ce monde sans désir de futur, c'est le passé que joue la finance, c'est la plus-value sur le capital ancien. Le marché du capital d'occasion*

devient le creuset de la création de valeur », il nous fait observer que ce monde « *entre en étrange résonance avec ce que nous annoncent les prophètes du climat. Tout un pan de nos économies carbonées est condamné à disparaître. L'urgence climatique va disqualifier une masse considérable de capital accumulé. Les grands acteurs du transport, le l'énergie, de la construction entrent dans une phase d'attentisme, où investir as usual expose au risque de déclassement prématuré... mais où parier sur une technologie décarbonée, expose au risque de non-adoption et de non-solvabilité. Faute de coordination, faute de réglementations contraignantes, faute d'impulsion d'un grand état hégémonique pour donner le 'la' technologique et bâtir rapidement des économies d'échelle, les investisseurs se regardent en chien de faïence, et ne se lancent pas* » pour mieux

regretter que « *la demande de fonds pour bâtir un capitalisme durable reste paralysée. Les taux d'intérêt négatifs sonnent alors comme l'oraison funèbre d'un capitalisme financiarisé, où l'argent est surabondant, mais ne sait plus où s'investir pour porter la croissance de demain* ».

Ce qui l'amène à conclure : « *La seule issue, tout le monde la connaît, mais personne ne sait la mettre politiquement en œuvre. Que les États se coordonnent et bâtissent les normes et les infrastructures pour arracher le capitalisme à sa crise du futur.* » Et si la France devenait un des moteurs de ce « *capitalisme de transition écologique et sociale* » ?

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/l-autodestruction-du-capitalisme-par-la-chute-des-taux-832145.html>.

Un nouveau désastre : la réforme du lycée



Le nouveau cursus du lycée entre en vigueur dès cette année scolaire. Il s'accompagne d'une réforme controversée du baccalauréat et passe à côté des problèmes qui minent un enseignement secondaire au bord de l'explosion.

Jean-Michel Blanquer est-il vraiment prêt à s'attaquer à ce qui se passe dans nos lycées ? Alors que des mesures urgentes sont attendues pour répondre au ras-le-bol des enseignants, au manque de moyens et à l'insécurité qui règne dans beaucoup d'établissements, se focaliser sur un unique sujet, la réforme du bac, c'est vraiment prendre le problème par le plus petit bout !

Le bac a certes perdu une grande part de sa valeur symbolique. Il n'est plus depuis longtemps le « brevet de bourgeoisie » de nos arrière-grands-parents. Ni un mode de sélection efficace, puisque le taux d'échec, sur

deux présentations, n'atteint pas 5%. Ce n'est plus, sauf en lycée professionnel, qu'un passage ritualisé vers les études supérieures ou l'accès, sans poursuite d'études, à des emplois mal rémunérés. La révolte des Gilets jaunes a cruellement fait ressortir cette réalité.

Le système existant était critiquable : hiérarchie des filières survalorisant les disciplines scientifiques, cessation des cours au début du mois de juin, programmes pléthoriques enseignés seulement en partie faute de temps. Même si on doit en relativiser la portée, les indicateurs internationaux de performance, jadis excellents

pour l'enseignement français, sont devenus franchement médiocres et ne décollent pas.

En bon technocrate, le ministre s'est donc mis en devoir de tout changer. Sa réforme supprime les filières au profit d'un tronc commun d'enseignements obligatoires auquel s'ajoutent des options. L'élève construit lui-même son parcours. Le contrôle continu prend une place importante et le nombre des épreuves de l'examen proprement dit est réduit. On a un peu allégé les programmes pour permettre qu'ils soient réellement enseignés.

Si l'effort mis sur le primaire relève du bon sens, cette nouvelle version du bac repose sur des postulats désastreux. L'accent mis sur le choix des élèves transforme le lycée en un marché où tous les coups seront permis. On voit déjà des enseignants racoler, affirmer que leur matière est facile, qu'elle sera notée avec indulgence ! Ce « consumérisme scolaire » jouera à plein contre les matières jugées difficiles, élitistes et sans utilité pratique, et provoquera à coup sûr, dans toutes les disciplines, une diminution des exigences et un nouvel effondrement du niveau.

À défaut de bons principes, le ministre s'est-il au moins donné les moyens de sa réforme ? Répondre aux choix des élèves, multiplier les options aurait dû se traduire par un redéploiement des moyens

dégagés par la simplification du bac, et par un étalement du dispositif sur plusieurs années. Ne rêvons pas ! L'objectif, inavoué mais bien réel, est de moins dépenser, pas question d'investir dans les salaires l'économie obtenue pour améliorer le recrutement, de donner une nouvelle ambition à la formation, on ira à marche forcée, et le corps enseignant est sommé de suivre, sans discuter.

Futur incertain. On imagine assez facilement l'effet que ces annonces ont produit sur le personnel du secondaire. Pour les enseignants, déjà abandonnés à eux-mêmes, premières victimes de la crise d'autorité qui mine le corps social, la révolte s'ajoute à la révolte. Idem pour les chefs d'établissements, qui plaident depuis des années pour plus de souplesse, plus d'autonomie, et à qui l'on impose la énième réforme imaginée d'en haut, sans moyens supplémentaires, alors qu'ils sont déjà écrasés de tâches bureaucratiques ineptes.

Il faut s'attendre dans les mois qui viennent à un surcroît d'agitation au sein de l'éducation nationale, ce qui ne va sûrement pas améliorer le climat social. La réforme Blanquer ira-t-elle jusqu'au bout ? Pas complètement sûr ! Quant aux vraies mesures à prendre, nul doute qu'elles n'attendent encore un peu ! ■

ÉRIC CEZEMBRE.

La quinzaine sociale

■ **Con-di-vergences.** - En l'absence d'une réponse claire du gouvernement à leurs revendications, le collectif Inter-Hôpitaux, qui regroupe médecins, infirmiers, aides-soignants et internes des hôpitaux publics de France, appelle à une nouvelle « manifestation nationale » le samedi 30 novembre. Des dissensions sont toutefois apparues en son sein entre partisans d'un défilé s'adressant aux seuls hospitaliers et adeptes d'une mobilisation interprofessionnelle aux côtés des opposants à la réforme des retraites qui, à l'appel de plusieurs syndicats, défilèrent à Paris le 5 décembre à Paris. De la convergence des colères à la convergence des luttes, il n'y a qu'un pas qui pour-

rait bien être franchi d'ici peu.

■ **Le travail de nuit... nuit.** - Cédant à la pression de la grande distribution, le gouvernement souhaitait déposer un projet de loi autorisant le travail de nuit dans le commerce alimentaire. Ce texte aurait permis aux supermarchés et superettes d'ouvrir de 21h à minuit en bénéficiant de dérogations aux règles du travail de nuit existant déjà dans certains secteurs. Face au tollé syndical, l'exécutif a été contraint de revoir sa copie, avant d'y renoncer tout simplement. L'exécutif s'accorde six mois de réflexion. Or, le travail de nuit... nuit gravement à la santé augmentant les risques d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, de dépressions... Continuer à étendre le travail de nuit ou en horaires

découplés n'est pas non plus sans conséquences sur notre protection sociale qui en assure la prise en charge.

■ **Tergiversations.** - Vendredi 15 novembre, après 24 heures de tergiversations, l'Assemblée nationale a finalement repoussé l'amendement au Projet de loi de finances 2020 adopté la veille qui visait reporter à 2026 la fin de l'avantage fiscal dont bénéficie l'huile de palme au lieu de 2020 fixé par le PLF 2019. Les députés cédaient ainsi au chantage de Total qui emploie quelque 250 personnes dans sa raffinerie d'agro-carburants de La Mède et recourt à l'huile de palme. Celle-ci contribue à la destruction des forêts tropicales de Malaisie et d'Indonésie et donc participe à l'augmentation des émissions de gaz à effet de

serre. Suite au prochain épisode : le ministre de la Transition écologique ayant proposé d'adopter ce report dans l'attente des résultats de la concertation qui sera mise en place entre Total et les ONG d'ici à la deuxième lecture du budget, en décembre

■ **Privatisation.** - La FDJ sera introduite en bourse le 21 novembre. L'opération pourrait rapporter près de 2 milliards à l'État en 2019, puis, 3,5 milliards tous les ans qui devraient être affectés au financement de « l'intelligence artificielle, le calcul quantique, le stockage des données, la santé du XXI^e siècle » promet Bruno Lemaire. Ce dont on peut douter au regard des précédentes privatisations qui n'ont servi qu'à financer le déficit budgétaire.

Les manifestations chiliennes et le retour des péronistes en Argentine enrayent la bascule néo-libérale et l'interventionnisme nordaméricain que la chute du bolivien Evo Morales risque à l'inverse de conforter.

La seconde mort de Pinochet

L'attention internationale s'était focalisée sur le Venezuela de Maduro et le Brésil de Bolsonaro. Le Chili à l'inverse faisait figure de pôle de stabilité et de prospérité. L'explosion de violence que connaît Santiago depuis le 18 octobre a fait l'effet d'un coup de tonnerre. Le mouvement initialement déclenché par une augmentation du tarif des tickets de métro (d'un métro super moderne qui irrigue cette métropole de sept millions d'habitants dans un pays de moins de 20 millions) s'est transformé en une vaste contestation du système. « *No treinta pesos, mas treinta anos* ⁽¹⁾. »

Les trente années de la chute du mur de Berlin sont aussi les trente années écoulées depuis le départ d'Augusto Pinochet (qui exerça le pouvoir depuis le coup d'État du 11 septembre 1973 jusqu'aux élections de décembre 1989). La génération qui aujourd'hui demande des comptes sur la réunification de l'Allemagne a le même âge que celle qui est descendue dans les rues chiliennes.

Les années Pinochet. On oublie que le général était resté à la tête des forces armées jusqu'en 1998 et n'est mort que le 10 décembre 2006 après une relaxe définitive de tous ses chefs d'accusation en 2005. Sans changer la Constitution de 1980, le Chili a vécu depuis une alternance pacifique entre un centre-gauche et un centre-droit, démocratique certes, mais trop consensuel pour aujourd'hui car fondé sur un accord conclu en 1990 pour le départ de Pinochet comme il y eut un accord pour prix de la réunification allemande ou encore de la démocratisation de l'Afrique du sud : le maintien du système économique capitaliste et la garantie de la propriété.

En l'occurrence, Pinochet avait couvert une libéralisation extrême de l'économie inspirée par l'école de Chicago conduite par le monétariste Milton Friedman. Ce système a échoué partout ailleurs, conduit à la crise de 2008, mais s'est perpétué au Chili : retraites gérées par des fonds de pension, assurance santé privée, droits élevés de l'enseignement supérieur. Certains abus du système ont été peu à peu corrigés sans toucher à l'architecture générale. Le résultat fut l'accélération des inégalités. Même si une majorité de la population a pu sortir de la pauvreté, la richesse s'est accrue encore plus vite au profit d'un très petit nombre de privilégiés (un pour cent de la population possède entre 25 et 30% de la totalité de la

PAR YVES LA MARCK.



Evo Morales, ex-Président de la Bolivie renversé récemment par un coup d'État.

richesse nationale chilienne).

Pourtant le Chili, hier deux fois plus pauvre que sa voisine argentine, la dépasse aujourd'hui. A Buenos-Aires, en 2015, les néo-libéraux avaient gagné les élections après douze ans de péronisme familial. La formule n'a pas fonctionné et les péronistes sont revenus au pouvoir lors des élections du 27 octobre, avec l'ancienne présidente Cristina Fernandez (2007-2015) en numéro deux de l'ancien chef de cabinet de son mari Nestor Kirchner, président de 2003 à 2007. Au bord de la cessation de paiement, la marge de manœuvre de l'Argentine est fort étroite si l'on reste dans le seul contexte interne.

Jeu américain. En Amérique latine, il existe en effet un jeu extérieur qui n'a jamais cessé sous l'hégémonie nord-américaine. Dans l'immédiat, Washington a profité d'un retour de la droite à travers le sous-hémisphère pour bâtir le groupe de Lima afin d'édifier une sorte de cordon sanitaire autour du Venezuela, voire plus, d'aller vers une intervention ouverte pour renverser le régime chaviste. Trump lui-même ne s'y intéresse pas, il ne s'est jamais rendu en Amérique latine (sauf le G20 tenu à Buenos-Aires en 2017). Le dossier est délégué au vice-président Mike Pence très présent sur le terrain et

qui privilégie les milieux évangéliques.

A ce jour, son candidat à Caracas, le président auto-proclamé Juan Guaidó n'a pas réussi son pari. Les États qui avaient viré à droite ont préféré temporiser. A l'inverse, les alliés sud-américains du Venezuela sont en difficulté. L'Équateur qui s'était retiré en 2018 de l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique) entend rompre avec l'héritage de l'ancien président Rafael Correa. La Bolivie s'est débarrassée le 10 novembre du président Evo Morales au pouvoir depuis 2006. Sa candidature à un quatrième mandat fut le coup de trop. Les forces armées qui lui étaient restées fidèles jusqu'alors l'ont lâché après des élections visiblement frauduleuses le 20 octobre. Maduro ne peut plus compter que sur le Nicaragua de l'ancien sandiniste Daniel Ortega et le Cuba post-castriste.

Cet état de ruine empêche les États hispano-américains de pouvoir compter les uns sur les autres au moment où la solidarité serait la plus nécessaire. Dans son bras de fer avec le FMI et les fonds de pension américains, l'Argentine péroniste aurait grand besoin de soutiens extérieurs. Les héros de l'indépendance, l'argentin San Martín et le vénézuélien Bolívar, avaient cru à une telle alliance avant de déchanter et de se séparer (1822) au prix de l'abandon de leur rêve commun. Un boliviarisme digne de ce nom pourrait soutenir un péronisme fidèle à son idéal de départ et réciproquement. Un nouveau centrisme pourrait transcender les vieilles oppositions des extrêmes, droite comme gauche.

Face au chaos, trois contrepoids encore insuffisants : la Chine qui s'engouffre dans les brèches et bouche les fissures épongeant (provisoirement) les dettes ; le pape François dont la fibre latino-américaine parle à l'âme du sous-continent – comme l'a démontré le récent synode sur l'Amazonie (6-27 octobre) ; l'Union européenne dont le nouveau Haut-Représentant aux affaires étrangères, le socialiste catalan (anti-indépendantiste) Josep Borrell, entend redonner une priorité à l'Amérique latine que Madrid, affaibli par ses élections à répétition (encore le 10 novembre), est souvent trop seule à défendre. ■

(1) La phrase qu'on retrouve fréquemment « *No se trata de 30 pesos, mas de 30 anos de abuso de poder* » signifie : « *Il ne s'agit pas de 30 pesos, plus de 30 ans d'abus de pouvoir.* »



Une délégation de la CFTC des Mines conduite par Joseph Sauty (2^e à droite), son président qui deviendra le 1^{er} président de la CFTC « maintenue » après la scission de 1964, se rend à Matignon en 1963 durant la grève des mineurs dont la CFTC était le fer de lance.

1919-2019 : la CFTC fête ses 100 ans

Il est des centenaires qui, dans l'éblouissement d'être encore là, envisagent l'avenir sous les traits d'une jeunesse éternelle dédiée à l'aventure d'un imaginaire enfin libéré de toutes les pesanteurs du monde réel ; il en est d'autres qui, déjà gagnés par la peur de leur prochaine disparition, cultivent un repli frileux face aux échéances de l'avenir, incapables d'oser pour exister vraiment. La CFTC appartient sans doute à la deuxième catégorie, qui donne hélas l'impression d'hésiter entre défense claire et assumée de son identité profonde... et abandon fatigué à des thématiques proches d'un réformisme soft surtout soucieux de défendre un certain ordre social face à la montée d'une contestation tous azimuts.

Cette attitude est d'autant plus étrange que son histoire montre qu'elle s'est toujours caractérisée par une capacité, tant idéologique que stratégique, à sortir des sentiers battus et à inventorier les chemins d'un syndicalisme autre, d'un syndicalisme de combat récusant les mythologies éculées de la lutte de classe comme les accommodements avec l'impérialisme du capital.

Dès ses origines, soucieuse d'incarner une vision sociale chrétienne de rupture, elle n'a eu de cesse de déconstruire les dogmes d'une philosophie libérale rimant, dans la pratique, avec exploitation éhontée du salariat. Comme l'ont montré de nombreux écrits historiques, ce « positionnement » dit de troisième voie n'alla point sans provoquer chez les gardiens attitrés du conservatisme catholique et bourgeois, les parangons d'un christianisme pensé comme la « police spirituelle » du désordre établi, une forme aiguë de ressentiment de classe. Il ne fallut rien moins que l'intervention, en 1929, du Vatican, en l'occurrence celle d'un Pie XI tout uniment présenté encore aujourd'hui comme un fiéffé réactionnaire,

pour « délégitimer » une offensive qui eut sans doute à terme signé la mort du syndicalisme chrétien.

Dès lors, reconnue dans l'essence même la constituant, elle s'élança pour écrire une nouvelle histoire syndicale en un moment historique – celle des années trente – bruisant de la fureur de la crise et de la montée des totalitarismes brun et rouge. Sans jamais renier ou édulcorer tactiquement ses problématiques sociales chrétiennes, elle sut conquérir d'autres publics, principalement ouvriers, et devenir un mouvement syndical de masse capable d'affronter tant le patronat traditionnel qu'une CGT cherchant par tous les moyens à la marginaliser.

L'épisode bien connu du Front Populaire, où, bien qu'exclue de la négociation des accords Matignon, elle s'efforça de mettre en musique les grandes réformes acquises, fut la démonstration éclatante que, désormais, elle était bien installée au cœur du paysage syndical. Les années suivantes, celles de la Deuxième Guerre mondiale et de la Libération, ne firent que confirmer, en une période douloureuse, la prégnance de son

imaginaire réformateur libre de toutes attaches partisans et de complicité avec les puissances de ce monde.

Renouer avec un imaginaire percutant... et performant. Rappeler ces quelques traits saillants – et hautement révélateurs – de l'histoire de la CFTC, ce n'est point céder à l'on ne sait quelle nostalgie impuissante, cultiver une des mélancolies faussement romantiques masquant mal le souci de sortir de l'histoire. A l'heure où le syndicalisme, quasiment toutes tendances confondues, semble s'acheminer vers une mort programmée, faire une relecture fidèle et ouverte de ce moment où s'inventa, via la CFTC, une autre façon de militer pour la libération sociale, revient à se donner les moyens, tant éthiques que conceptuels, de peser sur le cours de l'histoire à venir.

Si la CFTC veut avoir une chance de perdurer et de croître, elle doit impérativement refaire de son fameux « C » la marque de fabrique d'une action ne s'en laissant point conter par les lieux communs à la mode, notamment ceux qui ressortissent de la logique mortifère

du néolibéralisme. Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit point, ce qui serait terriblement contre-productif, de se hasarder sur le chemin d'un « fondamentalisme » chrétien hors de saison, encore moins de donner l'impression de vouloir *faire Camerone*, si l'on peut dire, face au mouvement de sécularisation massive qui reconfigure drastiquement notre société. Ce qu'elle doit retrouver, réhabiliter, réinscrire dans l'imaginaire social des révoltes à venir, c'est le côté contestataire d'un christianisme ne pouvant se satisfaire d'un monde dominé par l'argent et soumis aux errances inhumaines d'une techno-science devenue le Veau d'or de notre post-modernité.

Déconstruire la logique néo-libérale. Très concrètement, cette réappropriation signifie que l'on doit avoir le courage de rompre avec un pseudo-modèle de société dont toute l'architecture juridique vise à étendre et à inscrire dans le marbre, pour reprendre les analyses d'un Alain Supiot, les formes les plus contestables de la subordination salariale. La défense et illustration de la notion de dialogue social – dont il n'est pas question de contester la légitimité intrinsèque – ne saurait être le pavillon de complaisance idéologique couvrant tous les renoncements, fussent-ils repeints aux couleurs d'un « accompagnement social » de bon aloi. Si, on ne le niera point, la lutte sociale implique parfois de choisir la voie du compromis tactique, du moindre mal, la CFTC ne saurait pour autant se détourner de ce qui a toujours fait d'elle une organisation militante à part : la volonté farouche de faire entrer le travail dans les citadelles du capital.

L'entreprise, véritable « communauté de personnes »? Autrement dit, l'un des axes principaux de la reconquête d'un monde salarial déboussolé, de plus en plus sensible aux sirènes d'un activisme catégoriel sans avenir, doit être celui d'un désir de transformer de fond en comble les structures actuelles de l'entreprise, afin de sortir le salariat, aujourd'hui de plus en plus éduqué, de son état de minorité native. Jules Zirnheld, l'un des dirigeants emblématiques de la CFTC des années trente, ne proclamait-il point la nécessité de refonder un nouvel ordre économique et social, où l'homme pourrait enfin, tant que faire se peut, échapper à la domination délétère de l'économisme libéral, cache-sexe de la plus implacable des dominations de l'argent sans patrie ni frontières : « *Il faut donner à l'homme la possibilité de s'évader de cette sujétion, de garder par ailleurs sa liberté d'action et de critique, et d'organiser la défense de sa dignité et de ses droits, de passer, en un mot, du phénomène physique au phénomène moral, de ce qui est matière à ce qui est humain.* »⁽¹⁾



Philippe Arondel, journaliste, essayiste, spécialiste du syndicalisme chrétien et animateur sur *Fréquence Protestante* de l'émission *Midi Magazine* tous les mardis. Dernier ouvrage paru *L'impasse libérale* (Salvator) ; il sera au Salon du livre chrétien de Dijon le 7 décembre prochain.

Si les mots ont un sens – et en la matière ils en ont manifestement un – cela revient à dire que la libération des hommes au travail passe nécessairement par l'émergence d'un autre rapport à la propriété, une autre approche de ce que l'on appelle communément communauté de travail. Autogestion, cogestion radicale, codétermination à l'allemande, entrée en masse des salariés dans les Conseils d'administration... : avec leur histoire et leur tonalité propre, ces mots indiquent combien le syndicalisme de transformation sociale – et la CFTC en a toujours été l'un des chefs de file cohérent et lumineux – a toujours milité pour faire de l'espace de travail un lieu d'accomplissement, un espace de retissage d'une authentique amitié sociale. Le même Jules Zirnheld, toujours dans les années précédant le Front Populaire, expliquait, ne s'embarassant guère de circonlocutions que c'était surtout au travail qu'il fallait confier la marche de l'entreprise « *car il est le seul élément vraiment actif qui la fasse vivre réellement. Sans lui en effet, les autres moyens- richesses et forces mises par Dieu à la disposition des producteurs, richesses collectives gérées par l'État ou richesses particulières apportées par les hommes, restent inertes et inopérantes.* »⁽¹⁾

Mais, pour que ce beau programme néo-travailliste ait quelque chance d'aboutir, il faudra aussi que le syndicalisme chrétien fasse le deuil, avec courage et intelligence tactique, de cette utopie post-nationale rendant quasi impossible toute remise en cause profonde de l'ordre globalitaire dominant. C'est à ce prix qu'il pourra donner à son futur un

visage conquérant et séduisant, loin des compromis boiteux et d'une soumission aux dogmes du jour. ■

PHILIPPE ARONDEL.

(1) J. Zirnheld, *Du plan de la CFTC au statut moderne du travail*, éditions Spes.

Trois questions à Philippe Arondel

Comment expliquer le rôle important joué par les royalistes de tous bords dans la création des premiers syndicats chrétiens ?

Le rôle décisif des royalistes de toute obédience dans l'émergence d'une critique sociale acérée de l'exploitation ouvrière, et donc du modèle libéral naissant, s'explique en grande partie par leur christianisme vigoureux ; un christianisme d'ailleurs en rupture de ban avec certaines thématiques paternalistes en vogue. D'autre part, on ne peut guère nier que leur combat en faveur de la justice sociale s'enracinait aussi dans la nostalgie d'un ordre traditionnel d'Ancien Régime, d'un âge d'or fraternel quelque peu fantasmé, mis à mort par la Révolution française.

Y a-t-il une alternative au syndicalisme discrédité aux yeux des travailleurs ?

Ce que je dis simplement, c'est que le syndicalisme risque à tout moment d'être victime d'un collapsus foudroyant – et sans doute hélas mérité – s'il ne s'engage pas, toutes affaires cessantes, dans une véritable « révolution culturelle ». Il ne s'agit pas – ce qui serait passablement absurde – de le remplacer par je ne sais quelle structure associative issue de la fameuse société civile, de le couper de ses racines militantes et charnelles. Contre le règne des « petits bureaucrates » se cooptant hors de toute démocratie, il faut redonner la parole au peuple syndical de base et à ses représentants naturels, incontrournables : les délégués syndicaux.

La CFTC a lancé une appli destinée « à créer une communauté de personnes qui ont une même vision du syndicalisme ». Qu'en pensez-vous ?

Comment une technologie quelconque, fût-elle très performante, pourrait-elle régler intelligemment des questions qui relèvent de l'éthique et du sens de justice ? Être syndicaliste, c'est se trouver à chaque instant au cœur d'un débat difficile, parfois tragique, où se trouve engagée la plus belle part de notre humanité. Nulle intelligence artificielle – et c'est tant mieux ! – ne parviendra jamais à remplacer la délibération et l'action humaines. Le salarié en proie à l'injustice mérite mieux que ce néant robotisé.

Recueilli par Nicolas Palumbo.

France libre : la cathédrale des sables



F. Broche donne un récit saisissant ⁽¹⁾ de la résistance opposée aux troupes de Rommel par la Première Brigade française libre dans le désert de Cyrénaïque. Nous voici au plus près des héros de Bir Hakeim.

Dans les milliers d'histoires individuelles de ceux qui vont faire l'Histoire, l'espérance n'est pas un vœu pieu. Elle se concentre dans une décision qui implique un engagement immédiat. Pierre Messmer est un jeune diplômé de l'École coloniale, sous-lieutenant au 12^e régiment de tirailleurs sénégalais, qui quitte la métropole pour l'Angleterre. Félix Broche est officier d'active ; chargé de la défense de Tahiti en 1939, il forme le Bataillon du Pacifique après le ralliement du territoire à la France libre et rejoint la Palestine avec ses hommes. Prince géorgien exilé en France, offi-

cier de la Légion étrangère, Dimitri Amilakvari rejoint l'Angleterre après avoir combattu en Norvège. Tous vont se retrouver à Bir Hakeim sous les ordres du général Koenig en compagnie de Français venus de tous les coins du monde et de plusieurs centaines de Républicains espagnols, tous venus pour affronter les troupes allemandes et italiennes commandées par Rommel.

Pendant l'hiver 1942, l'Africa Korps menace à nouveau l'Égypte. Rattachée à la VIII^e armée britannique, la 1^{ère} Brigade française libre et plusieurs autres unités prennent position à Bir Hakeim en fé-

vrier, dans un désert de cailloux et de sable où se trouve un vieux fort ottoman. Le général Koenig dispose son artillerie, s'entoure de vastes champs de mines, enterre ses matériels et fait creuser des trous individuels. Dans le même temps, il lance des opérations de reconnaissance et de harcèlement de l'ennemi qui lui permettent d'aguerrir ses troupes. Les Français libres seront prêts quand Rommel déclenche, dans la nuit du 25 au 26 mai, une offensive de grande envergure qui va devenir la bataille de Gazala.

À Bir Hakeim, l'affrontement commence le 26 mai. Grâce aux archives explorées et aux témoignages recueillis pendant près de cinquante ans, François Broche donne plus qu'un récit – une évocation précise et sensible où l'on entend la voix des soldats morts et de ceux qui avaient survécu et le terrible bruit de la guerre, sirènes des Stukas, fracas de bombes, cris des blessés, claquement des balles. De l'aube au crépuscule, on se bat dans la chaleur et la poussière, des Allemands et des Italiens grillent dans leurs chars, des bombardiers explosent, l'ennemi repoussé revient sans cesse. C'est que le feldmarschall Rommel, qui a fait reculer les Britanniques et se voit déjà à Alexandrie, ne peut laisser sur ses arrières des Français

libres qui menaceraient ses lignes d'approvisionnement. Alors il s'acharne, après avoir évoqué la menace d'une extermination de tous les combattants du camp encerclé qui éprouvent, chaque jour un peu plus, les affres de la soif et de la faim.

Pourtant, nul ne songe à se rendre et, quand l'ordre d'évacuation est enfin donné, Koenig rassemble les hommes valides et les blessés pour tenter une sortie de vive force à travers les champs de mines et sous la mitraille allemande. Au prix de pertes importantes, les Français libres réussissent à rejoindre les lignes britanniques. L'état-major leur demandait de tenir quatre jours, ils se sont battus pendant seize jours, couvrant la retraite britannique, retardant l'Africa Korps et permettant sa défaite à El Alamein. François Broche, fils du lieutenant-colonel Broche tué le 9 mai, à la veille de la sortie, cite dans la dernière page de son livre un ancien de Bir Hakeim : « Chaque fois que j'y suis revenu, j'ai eu l'impression d'entrer dans une cathédrale invisible, où flotte l'âme de la France libre. » ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1) François Broche, *La cathédrale des sables, Bir Hakeim* (26 mai-11 juin 1942), Belin, 2019.

Dans les revues

■ **Le Débat**, n°206 septembre/octobre 2019 – Marcel Gauchet et Nicolas Rousselier discutent de l'impact des crises qui ont marqué l'an II du quinquennat d'Emmanuel Macron et de leurs conséquences possibles. Les élections européennes ont montré que « le macronisme correspond bien à quelque chose qui est relativement solidifié dans le système politique français sur le plan électoral ». Cependant, « sur le plan idéologique, il demeure toujours aussi nébuleux. Et pour le moment il est impossible de dire s'il est susceptible d'un enracinement dans le pays. ». D'autant que la crise des Gilets jaunes a mis en évidence qu'il y a une « détestation particulière de ce

président de la République, qui porte sur un type d'exercice du pouvoir extraordinairement personnel ».

Cette détestation vient-elle du « facteur âge » ? La mise en avant de la jeunesse d'E. Macron « a fait qu'on a attendu de lui qu'il ressuscite la capacité politique et étatique d'un président de la République de jadis. [Puis] on découvre que c'est finalement un Président à la petite semaine, obligé de mettre des rustines à l'État social, qui garde encore quelques instruments de politique domestique mais dont tout le monde sait qu'il ne peut prendre de grandes décisions que dans le cadre - certains disent le carcan - de l'Union européenne ». La « verticalité » de la pratique du pouvoir par E. Macron fait souvent l'objet de vives critiques. Le constitutionnaliste Pierre Avril les

replaces dans une perspective historique en expliquant « comment la domination présidentielle s'est imposée ». Certes, « une tendance à l'expansion illimitée de l'autorité présidentielle existait dès l'origine » mais « elle n'a fait que croître ensuite en bénéficiant de la légitimité que l'élection au suffrage universel permet de revendiquer ». Cette légitimité « justifie la volonté présidentielle de faire prévaloir son commandement sur les modes de décisions et les compétences normalement prévus par les textes » dans des circonstances exceptionnelles.

■ **Non fiction**. – Un dossier consacré au macronisme dans la revue *Non fiction*, à lire sur son site (nonfiction.fr). Passant rapidement « sur les tentatives d'asseoir le macronisme sur les rapports qu'aurait entretenus

Emmanuel Macron avec des philosophes, Ricoeur en tête, où le manque de matière est vite apparu évident », ce dossier, réunit des recensions de livre publiées depuis 2017 pour tenter de répondre à la question : « De quoi le macronisme est-il le nom ? » Les réponses se montrent critiques, de celles qui voient dans la victoire de Macron celle du « bloc bourgeois » en interrogeant « sa capacité d'asseoir dans le temps sa domination » aux analyses de « la stratégie médiatique mise en œuvre ou le soutien dont Macron a pu bénéficier de la part du patronat » en passant par celle des « accointances de (la) haute fonction publique, ou tout au moins des hauts fonctionnaires de Bercy, avec le macronisme, dont on pouvait se demander s'il ne constituait pas finalement une prise de pouvoir de sa part ».



par Gérard Leclerc

Radioscopie du macronisme

Jérôme Sainte-Marie est bien connu, notamment des habitués des chaînes d'information continue qui apprécient vivement ses analyses politiques, toujours aigües et argumentées. Il nous offre un essai tout à fait remarquable sur ce qu'on pourrait appeler l'essence du macronisme. Sans doute n'est-il pas le seul à s'être intéressé à ce phénomène propre à intriguer tous les analystes de notre actualité. Son originalité à lui consiste à affronter le problème proprement politique dans ses rapports avec la sociologie. Sur cette dernière, nous ne manquons pas de données sur lesquelles s'accordent les meilleurs spécialistes. Lui aborde la question dans sa singularité, pour mieux cerner ce que signifie l'avènement d'un personnage qui bouscule le paysage politique, en remettant en cause les clivages les plus classiques, notamment celui qui oppose la droite et la gauche. Pour ce faire, il s'est aidé d'un modèle inattendu, celui de l'essayiste Karl Marx. Non pas l'auteur du *Capital* mais celui du *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*. Raymond Aron accordait beaucoup d'intérêt à cet ouvrage où l'auteur « s'efforce de montrer dans les conflits proprement politiques, l'expression ou pour ainsi dire l'affleurement au niveau politique des querelles profondes des groupes sociaux ».

Pour Jérôme Sainte-Marie, l'intelligence du phénomène Macron impose d'adapter le même système de discernement : « Comme en 1848, une brèche s'est aujourd'hui ouverte dans les représentations collectives, une clarification s'est opérée aux dépens d'un ordre symbolique obsolète et la société s'est montrée à elle-même sans le fard idéologique dont elle s'ornait. » En effet, pourquoi la droite et la gauche ont-elles été défaites si magistralement ? C'est qu'elles ne répondaient plus aux désirs d'un bloc élitare qui attendait impatiemment une véritable révolution, conforme à ses intérêts économiques et à ce qu'il projette dans le concert européen et mondial. Ce bloc est constitué de trois cercles : tout d'abord la crème de l'élite qui constitue 1% des contribuables les plus fortunés, puis le monde des cadres, enfin celui de tous ceux qui espèrent que le nouveau pouvoir défendra au mieux leur situation (tel est le cas des retraités dont le poids électoral est considérable). Pour unifier l'ensemble, il est nécessaire de recourir à « des intellectuels organiques qui homogénéisent sa vision du monde, lui donnent une conscience de soi autonome et diffusent son idéologie à l'extérieur ».

La constitution d'un bloc d'opposition. Telle est la base sociale du macronisme. Elle ne suffit pas à susciter une majorité électorale, mais Macron n'en a pas besoin. La Constitution de la V^e République permet de gouverner, dès lors que l'opposition n'est pas en mesure de s'unifier contre le président élu. Celui-ci n'a même pas besoin de se rallier d'autres formations, il s'efforcera de faire le vide parmi les anciens partis de gouvernement. Il le pourra en vertu de la réunification de la bourgeoisie qu'il opère. On s'en est aperçu lors des dernières élections européennes avec le ralliement de l'électorat de François Fillon à La République en marche. Mais la contrepartie de cette réunification, c'est la constitution d'un autre bloc qui se forme en opposition aux intérêts et à la domination de l'élite. L'élite, c'est « la France qui réussit, qui croit dans la mondialisation,

dans l'Europe, cette France bien formée, dynamique qui est dans les métropoles ». En face, il y a la France périphérique, en déshérence, loin des dynamiques de la mondialisation, celle qui va se révolter avec les Gilets jaunes.

Sur ce point, il y a une différence d'appréciation de la part de Jérôme Sainte-Marie par rapport à Jérôme Fourquet qui insiste sur la fragmentation de la société française : « Soucieux d'affaiblir les solutions de rechange à son pouvoir, l'exécutif prend le risque d'encourager un bloc populaire potentiellement bien plus nombreux, compte tenu de la structure sociale, que le bloc élitare qu'il représente. Un tel mouvement tel-lurique, une telle poussée de deux grands massifs sociaux et donc électoraux, s'observe déjà. Ce phénomène fracture les courants politiques traditionnels et donne une fausse impression de fragmentation au moment où il produit une conflictuelle simplification, bloc contre bloc. »

Dans ces conditions, on est bien obligé d'envisager l'avenir le plus prochain, c'est-à-dire celui de l'élection présidentielle de 2022. Alors que les forces sociales d'opposition sont supérieures en nombre à celles qui se reconnaissent dans le macronisme, la victoire n'est pas forcément acquise au président sortant. Sans doute celui-ci mise-t-il sur un second tour où il se retrouverait face à Marine Le Pen, elle-même dépourvue d'alliés. Mais le fameux plafond de verre qui rendrait impossible un renversement en sa faveur n'est-il pas en train de se fissurer, si l'on considère les progrès constants réalisés par le Rassemblement national ? Ce dernier n'a pas subi le déclin brutal de la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Pourtant leader charismatique, il n'a pu prolonger son succès des présidentielles pour ne pas avoir compris que l'opinion populaire était désormais hostile au développement de l'immigration. Ainsi le Rassemblement national est devenu la formation politique qui incarne l'opposition. « Fondé sur une base sociale cohérente, confirmé scrutin après scrutin, il se pose en antithèse non seulement d'Emmanuel Macron mais aussi de l'univers social qu'il représente. Il pourrait se former autour de lui en regard du bloc élitare au pouvoir, un bloc populaire. » Un succès à la présidentielle de la fille de Jean-Marie Le Pen (qui a su accomplir par rapport à lui les remises en cause nécessaires) n'est plus improbable. Ce serait, évidemment, un véritable séisme, mais il ne ferait que s'inscrire dans le cadre d'une Europe en pleins bouleversements. ■

Jérôme Sainte-Marie,
Bloc contre bloc.
La dynamique du macronisme,
Éditions du Cerf, 284 p., 18 €.



Congrès de la NAR 2020 : la participation en débat



Nous donnons ici une réflexion sur la participation comme concept global susceptible de réactiver la citoyenneté. Cette ébauche est aussi destinée à susciter les contributions de nos adhérents et nos lecteurs.

Symbole de la démocratie moderne, le régime représentatif se veut un dialogue équilibré entre gouvernants et gouvernés. Corrigé dans ses excès par des procédés relevant de la démocratie directe, il reste la référence des États démocratiques.

La représentation est aussi le mode privilégié par lequel dans l'entreprise les salariés dialoguent avec leur direction. Or, avec l'« avènement d'une société de défiance » (Rosanvallon) les représentants de toute nature sont considérés comme incapables de répondre aux multiples attentes.

Dans l'ordre politique, cette crise de la représentation se traduit par l'abstentionnisme, la volatilité électorale, le vote protestataire ou populiste, le reflux de l'engagement militant. Dans l'entreprise, elle se manifeste par la désyndicalisation, le court-circuitage des organisations syndicales et l'émiettement de la représentation syndicale.

Cette crise de la représentation n'est qu'un des aspects d'une crise du lien politique indissociable d'une crise du lien civique. Avec l'explosion de l'individualisme, la perte de la valeur intégrative des référents identitaires et la montée des tensions sociales, « la citoyenneté ne relève plus de l'évidence » (Jacques Chevalier in *l'État post-moderne*, auquel nous empruntons nombre d'analyses). Pourtant,

cette crise de la représentation peut aussi être interprétée comme l'expression d'une conception plus exigeante de la démocratie, de la part de citoyens qui ne se satisfont plus du rôle restreint qui leur a été assigné dans le jeu politique. Les récentes revendications de démocratie directe en sont une manifestation.

Mais la démocratie directe ne peut être qu'un complément de la démocratie représentative. Elle ne peut s'y substituer. A la démocratie d'élection, doivent donc s'ajouter des modes de démocratie « d'expression » et « d'implication » (Rosanvallon), autrement dit des modes de participation accrue. Définie comme le fait d'avoir part, de

prendre part à quelque chose, la participation sous-tend les notions de collaboration, d'adhésion, de contribution.

En politique, le mot participation évoque immédiatement le projet gaulliste, lié à celui de régionalisation, enterré par l'échec du référendum de 1969. Loin d'être une réponse immédiate aux troubles de 1968, la participation gaullienne était plus profondément un « concept global », censé inspirer les transformations de la société dans tous les domaines. Sans être étrangère au souci de refondre les relations entre l'État et la société pour la reconquête finale de cette dernière, elle était plus profondément un moyen de surmonter le malaise moral résultant « d'une civilisation dominée par la matière ». De ce grand dessein « authentiquement révolutionnaire » (Arnaud Teysier), auquel étaient hostiles la plupart des politiques et des syndicats, il n'est resté que des bribes avec la participation des salariés aux bénéfices des entreprises et les comités d'entreprise.

C'est pourtant son caractère global qui lui conserve sa pertinence comme source d'inspiration pour répondre au malaise toujours présent dans la société, en politique mais aussi dans l'entreprise où s'accroissent les processus de déshumanisation. Héritière d'un courant d'idées du premier XIX^e siècle, qui développa les thèses d'asso-

ciation capital-travail pour lutter contre la contestation de l'ordre établi, la participation n'a pas vocation à évacuer les luttes politiques et syndicales, ni à se substituer au rôle réglementaire et médiateur de l'État. Solution réaliste, contrairement à l'autogestion, elle peut contribuer à « un grand élan de productivité et un climat social nouveau » (de Gaulle), mais aussi à retisser le lien entre représentants et représentés. Elle dépend largement d'une condition de proximité, qui nécessite de repenser une vraie politique de décentralisation pour un rapprochement effectif du niveau de décision donnant aux citoyens prise sur les décisions les concernant le plus directement.

Par la mobilisation et l'implication tant du salarié que de l'électeur, elle peut surtout être un moyen de sortir l'individu de sa solitude car « la pleine sociabilité humaine se réalise dans la participation de chacun à la vie de tous » (François Perroux). Cependant, pour être pertinente, la réflexion sur la participation doit poser clairement la question du titulaire de la décision. ■

LAURENT LAGADEC.

Cet article est une première contribution qui traite différentes problématiques (économiques, sociales et de politique locale), sur lesquelles la NAR sera amenée à prendre position lors de son Congrès des 28 et 29 mars 2020.

Brèves royales

■ **Brésil, le 2 novembre.** - Chargée d'étudier une proposition de référendum pour la restauration de la monarchie parlementaire au Brésil, la commission sénatoriale des droits de l'homme a rendu un avis défavorable à cette demande qui a pourtant recueilli 45 000 signatures. Selon le rapporteur, « aucun fait de nature pertinente ne s'est produit depuis le dernier référendum sur ce sujet, capable de discréditer la république et de favoriser le retour de la monarchie ».

■ **Australie, le 6 novembre.** - 20 ans après le référendum qui a consacré le maintien de la monarchie, les Australiens continuent de plébisciter ce système : selon

un récent sondage, leur adhésion à la couronne britannique atteint 60% et ce taux progresse régulièrement depuis plusieurs années. « La monarchie est le seul facteur qui puisse garantir la stabilité de l'Australie », a déclaré Philip Benwell, leader de l'Australian Monarchist League.

■ **Mexique, le 8 novembre.** - C'est sous le sceau de la réconciliation que les descendants de l'empereur aztèque Moctezuma II et d'Hernan Cortés se sont rencontrés pour célébrer le 500^e anniversaire de la conquête de ce pays d'Amérique centrale par le célèbre conquistador. « Le passé est désormais derrière nous. Il n'y a pas deux Mexique mais plus qu'un seul Mexique », ont déclaré conjointement Federico Acosta et Ascanio

Pignatelli qui se sont embrassés sous l'œil des caméras.

■ **Cuba, le 12 novembre.** - C'est un voyage historique que le roi Felipe VI et son épouse Letizia ont effectué à La Havane, à la veille de la date officielle d'anniversaire de la fondation de la capitale du pays, ancienne colonie de l'empire espagnol. Lors de son allocution, le souverain a plaidé pour une meilleure démocratie sur l'île et invité le gouvernement communiste « à laisser les citoyens exprimer librement leurs idées, et à respecter la liberté d'association et de réunion ». On aimerait que nos dirigeants aient un langage aussi clair lorsqu'il s'agit de défendre les Droits de l'Homme dans les pays qu'ils visitent.

FRÉDÉRIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

La promotion du journal

La nouvelle maquette de *Royaliste* marque une étape dans le développement de notre journal. Dès l'année prochaine, un site internet viendra compléter l'information offerte à nos lecteurs. D'autres projets sont à l'étude.

Ces avancées, nous les devons à nos adhérents et nos lecteurs : la courbe de nos abonnés a fait un bond sensible en 2019 et notre souscription a connu un vrai succès. Le groupe des rédacteurs s'est élargi, l'équipe de coordination, de gestion s'est étoffée.

Vous pouvez nous aider à aller plus vite dans les étapes à venir. Comment ?

- pour nos lecteurs occasionnels, **en vous abonnant**, si possible par virement mensuel pour alléger nos tâches de gestion ;
- **en démultipliant le nombre de nos prospects**. Transmettez-nous, via internet⁽¹⁾ ou par courrier, les coordonnées d'amis susceptibles de s'intéresser à notre journal ;
- **en diffusant *Royaliste* autour de vous**, notamment vers les relais d'opinion (élus, responsables syndicaux, d'associations, journalistes, enseignants...). Directement via internet ou via un service que nous mettrons en place à votre demande ;
- **en nous faisant part de vos suggestions, encadrements, critiques**. Toutes vos contributions seront lues, étudiés, bienvenues.

(1) lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Dates à retenir

■ Le conseil national de la NAR se réunira le **samedi 23 novembre**. Il est rappelé que le CN est élu par les adhérents et qu'il conseille le comité directeur dans la définition de la ligne politique du mouvement. Parmi les points à l'ordre du jour, nos consignes en vue des municipales de mars 2020.

■ Galette des rois : **samedi 18 janvier**, à partir de 18h00, en présence du comité directeur et de la rédaction de *Royaliste*.

■ Notre congrès annuel se tiendra à Paris **les 28 et 29 mars prochains**. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer. Merci à nos amis de retenir dès maintenant ces dates. Pour toutes informations, contacter notre siège.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h45). Entrée libre ; une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence s'achève à 22 heures. Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais : 7 €)

Mercredi 20 novembre :
Olivier Dard

Dictionnaire des populismes

Mercredi 27 novembre :
Colonel René Cagnat

« La région centre-asiatique et l'Europe en tant que proie des super-puissances et de l'islam »

Mercredi 4 décembre :

Françoise Germain-Robin
Sur l'ouvrage posthume de Luc Beyer de Ryke : *Congo, mémoires à vif*

Mercredi 11 décembre :

Jean-François Colosimo
Sur son dernier ouvrage : *la religion française*

Vidéos de la NAR

Toutes les conférences sont disponibles sur notre chaîne YouTube et depuis le site « Archives royalistes ». Voici la liste de nos dernières publications :

Mercredi 19 juin : Jacques Sapir.

Conférence-débat sur le thème : « La question de la stratégie politique. »

Mercredi 26 juin : Philippe Delorme.

Pour la présentation de son livre : *La légende de Notre-Dame*.

Mercredi 9 octobre : François Gerlotto. Pour la présentation de son ouvrage :

Cataclysmes ou transition? L'écologie au pied du mur.

Mercredi 7 novembre : K. Boucault-Victoire.

Pour la présentation de son livre : *Mystère Michéa, portrait d'un anarchiste conservateur.*

Événements

Fernand Bonnier de la Chapelle

Fusillé le 26 décembre 1942 pour avoir exécuté l'amiral Darlan, Fernand Bonnier de la Chapelle est enterré au cimetière de Sèvres. La NAR déposera une gerbe sur sa tombe le **samedi 14 décembre** à 11h45. Elle convie ses militants et ses sympathisants à participer à cet hommage.

Deux rendez-vous possibles :

- Métro Pont de Sèvres, à 11 heures ;
- Entrée principale du cimetière, à 11h30.

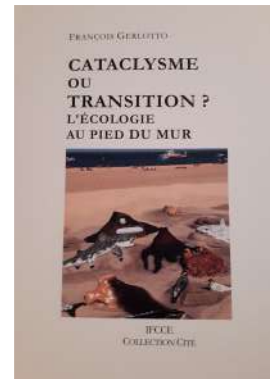
Après la cérémonie, un déjeuner est prévu dans un restaurant de Sèvres.

Association Gens de France

Le comte et la comtesse de Paris recevront les adhérents de Gens de France le **samedi 23 novembre** prochain à Dreux, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'association. Un buffet dînatoire clôturera cette journée, placée sous le signe de l'amitié et de la fidélité.

Publications

■ Le récent livre de notre ami François Gerlotto *Cataclysmes ou transition : l'écologie au pied du mur* est disponible sur demande adressée via notre site (<http://nouvelle-action-royaliste.fr>) ou à nos bureaux (prix : 19,80 euros, frais de port compris.)



■ L'essai de Christophe Barret, directeur adjoint de *Royaliste*, *La Guerre de Catalogne*, publié aux éditions du Cerf, est disponible sur simple demande adressée à notre siège. (prix : 19,80 euros, frais de port compris.)

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C - B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Imprimé en France - Diffusion NMPP
Com. Paritaire en cours
ISSN 0151 - 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin - réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C - Boîte 13 - 36-38, rue Sibuet - 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Logiques violentes

Le tour de passe-passe politico-médiatique est connu : on colle une étiquette sur un phénomène ou un personnage, et l'on prétend que cela suffit à le définir, à l'expliquer et, souvent, à le condamner. « Populisme » recouvre ainsi toutes sortes de comportements individuels et de manifestations collectives associées aux « heures sombres » et aux restes « nauséabonds » du siècle passé.

C'est ainsi que l'on masque les fils nombreux et visibles qui relient les causes aux conséquences dans les sociétés régentées par les tenants du libéralisme économique. Par-tout, la violence des prétendues « thérapies de choc » a provoqué des désastres suivis, à plus ou moins court terme, de réactions populaires. Tel est encore le constat qui résulte aujourd'hui de la situation dans trois pays très différents.

Au Chili, sous l'égide de Pinochet, les disciples de Milton Friedman ont pu appliquer un programme de privatisations, de baisse des dépenses sociales et de chômage de masse grâce à un système de terreur. Le retour de la démocratie n'a pas été suivi d'une politique de reconstruction économique et sociale puisque le peuple chilien continue de subir le système des retraites par capitalisation, le surendettement, la pauvreté massive et la domination d'une caste richissime. Après bien d'autres augmentations, celle du ticket de métro a provoqué une révolte populaire sauvagement réprimée mais qui commence de produire des résultats positifs puisque la Constitution en vigueur depuis la dictature va être abrogée.

Le Liban⁽¹⁾ subit quant à lui l'héritage de la guerre civile et du système confessionnel, auxquels sont venus s'ajouter les problèmes posés depuis 2011 par les réfugiés syriens. Mais, depuis octobre, la révolte du peuple libanais a été directement provoquée par les injonctions de l'Union européenne et du FMI : à la suite d'un accord de libre-échange entre le Liban et Bruxelles qui a aggravé le déficit extérieur, il était prévu tout un programme de privatisations et d'austérité budgétaire impliquant la compression des dépenses sociales et éducatives ainsi que l'augmentation de nombreuses taxes – dont celle portant sur le réseau WhatsApp qui a mis le feu aux poudres. Ce mouvement protestataire, qui a obtenu la démission d'un gouvernement corrompu, incapable d'assurer les fonctions étatiques, est inspiré par un profond sentiment national conduisant à une remise en cause aussi spectaculaire que radicale du système confessionnel.

La France est elle aussi soumise à un traitement de choc ultralibéral qui a pour objectif de détruire « l'État-provi-

dence », puis l'État en tant que tel. À la différence du Chili et du Liban, la « gouvernance » locale peut s'appuyer depuis vingt ans sur le moyen très efficace de contrainte que constitue la prétendue « monnaie unique ». L'euro est une machine à écraser le pouvoir d'achat. Couplé aux dispositifs inscrits dans les traités européens – équilibre budgétaire, principe de concurrence – il installe une logique violente qui provoque la destruction de l'enseignement public et de la recherche, du transport ferroviaire, de l'hôpital public et de l'administration centrale.

Depuis un an, la révolte des Gilets jaunes a révélé la puissance d'une large fraction des classes populaires appauvries, précarisées et marginalisées. Celles-ci ont arraché à l'oligarchie des concessions que les syndicats n'avaient pas su obtenir. Aujourd'hui, la crainte qu'elles inspirent retarde la réforme des retraites – c'est-à-dire la nouvelle phase de paupérisation des classes moyennes et populaires. Les Gilets jaunes ont également révélé, à leurs dépens, la violence dont l'oligarchie était capable : 2 500 manifestants blessés dont 24 éborgnés, une personne tuée par un éclat de grenade ; 10 000 gardes à vue pour moitié injustifiées ; 3 200 condamnations prononcées entre novembre 2018 et juin 2019 ; 400 Gilets jaunes condamnés à une peine de prison ferme.

Cette violence de classe est inopérante. Depuis le mois d'octobre, la grève de la RATP, les arrêts de travail à la SNCF, la longue grève des urgences hospitalières, la colère des étudiants à la suite de l'immolation par le feu d'un de leurs camarades et les manifestations de Gilets jaunes les 16 et 17 novembre annoncent une mobilisation massive le 5 décembre et rend enfin plausible le mot d'ordre de grève générale.

Les mouvements qui soulèvent le Chili, le Liban et la France ont, par-delà toutes les différences de situation, trois points communs : ce sont des mouvements patriotiques et démocratiques qui sont en quête, contre les gouvernances oligarchiques ou claniques, d'un gouvernement selon l'intérêt général. La reconstruction économique et sociale des nations suppose des institutions politiques capables de mettre en œuvre la justice et la liberté.

(1) Cf. L'article de Frédéric Farah et de Jérôme Maucourant publié dans *Marianne* le 28 octobre : « Soutenir le peuple libanais : une chance historique pour l'Union européenne. »

Sommaire

Page 2 – À quoi servent les rois ?

Page 3 – Pauvreté et exclusion sociale. – L'écho des blogs.

Page 4 – La réforme des lycées. – La semaine sociale.

Page 5 – La seconde mort de Pinochet.

Pages 6 et 7 – La CFTC a 100 ans.

Page 8 – Bir Hakeim. – Dans les revues.

Page 9 – Radioscopie du macronisme.

Page 10 – La participation en débat. – Brèves royales.

Page 11 – Actualités de la NAR.

Page 12 – Logiques violentes.